



GRÈVE ET MANIFESTATION

LE 7 MARS 2017

Communiqué des Fédérations CGT, FO et SUD du secteur de la santé et de l'action sociale.

Dans la continuité du combat contre la loi Travail et après le succès de la journée de grève nationale et de manifestations du 8 novembre contre la loi Touraine et des Groupements Hospitaliers de Territoire (GHT), CGT, FO et Sud ont confirmé leur volonté, dans le cadre de l'action commune, **de poursuivre résolument la construction d'une mobilisation nationale de nos branches professionnelles** pour créer un axe de résistance supplémentaire aux politiques d'austérité et de régressions sociales qui dégradent fortement les conditions de travail et de vie des salarié(e)s. D'autant que dans de nombreux établissements de la santé et de l'action sociale des grèves et des mobilisations sont en cours.

Après que leurs instances nationales se soient réunies et confirmées l'appel à une nouvelle journée de mobilisation dans le cadre **d'une grève nationale pour le 7 mars 2017**, les fédérations CGT, FO et SUD décident de la préparer ensemble, au plan national comme au plan local.

Les Fédérations appellent le 7 mars à diverses mobilisations dans les territoires avec comme point fort une grande manifestation à Paris.

Rappel de la plate-forme revendicative commune :

- Abrogation de la Loi HPST
- Abrogation de la Loi Santé
- Abrogation de la Loi Travail
- Abandon des poursuites contre les syndicalistes et défense de leurs droits liés à l'exercice syndicale.
- Abandon de la « territorialisation » de l'offre de soins, des GHT et des restructurations
- Arrêt des fermetures de lits et des suppressions de postes
- Fin des enveloppes limitatives et abandon du plan ONDAM triennal de 3,5 milliards d'économies sur les hôpitaux
- Octroi des moyens budgétaires permettant aux établissements sanitaires et médicosociaux d'assurer leur mission de service public, d'investir, d'embaucher et de titulariser nos collègues contractuel-le-s
- Embauche en fonction des besoins, titularisation de nos collègues contractuel-le-s dans la FPH et en CDI dans le secteur sanitaire, social, médico-social privé
- Défense et améliorations des conventions Collectives et du Statut
- Abrogation des ordres professionnels
- La reconnaissance de la pénibilité de nos métiers
- Augmentation des salaires dans les secteurs public et privé. Abandon du PPCR pour la Fonction Publique et ouverture de vraies négociations sur les carrières et les grilles indiciaires, sur l'ensemble des secteurs, garantissant l'égalité salariale entre les femmes et les hommes (déroulement de carrière et reconnaissance à égalité des qualifications), la revalorisation des métiers à prédominance féminine vers une grille unique des salaires, linéaire sans barrages ni quota
- Un plan d'urgence Emploi, formation initiale et continue pour palier au déficit démographique actuel et garantir à l'avenir des effectifs permettant un retour à la qualité, la sécurité et au confort du soin et de travail.
- Maintien de tous les instituts de formation (IFSI, IFAS, IFTS et ...)
- Stop à la casse de nos métiers (l'abandon du projet de réingénierie de l'ensemble des métiers du social)
- La préservation et le développement d'un service public républicain de santé, de proximité sur l'ensemble du territoire, garant d'une réelle égalité dans l'accès aux soins.
- Des politiques sanitaires et sociales à la hauteur des besoins de la population, quels que soient leurs lieux d'habitation
- Retrait de la ponction de 300 millions d'euros sur les fonds de formation de l'ANFH.

